

tous les ans l'équivalent d'une centrale nucléaire »

PÔLE DERBI

L'indépendance énergétique du pays et la flambée des prix ne sont pas une fatalité. André Joffre, le président du pôle Derbi, l'affirme : le photovoltaïque est la solution à tout point de vue. Mais il faut desserrer les contraintes administratives.

Avec une production qui représente un seul pourcent de l'énergie solaire mondiale, la France joue « petit bras ». La filière solaire fournit 3 % de l'électricité produite en France. « *Le parc solaire français a produit en 2021, 13 000 mégawatts (MW), rappelle André Joffre, et l'objectif qui a été fixé est d'atteindre 20 000 MW l'an prochain. Ce sera très difficile, mais je pense que l'on peut s'en rapprocher si la volonté y est. On a tout à gagner à miser sur cette énergie. Avec le solaire, on peut installer tous les ans en France l'équivalent de la production d'une centrale nucléaire. De plus, le coût de production d'un ki-*

lowattheure solaire est moitié moins cher que celui que produiront les centrales nucléaires neuves. La technologie, le savoir-faire et le potentiel des surfaces pouvant être occupées par les installations, tout y est. Il faut juste maintenant que l'on desserre les contraintes et les pressions administratives liées à ces installations. Certains dossiers mettent des années et des années à aboutir. Il n'y a aucun dossier simple. » Certains dans la filière évoquent même « un régime dérogatoire temporaire » pour réduire les procédures de permis de construire.

Pour le spécialiste catalan mondialement reconnu dans ce domaine, le solaire est compétitif, bien moins cher que les autres énergies, et peut être opérationnel très rapidement. Rien de comparable avec les projets de construction de centrales. Avec ses équipes il a calculé que si on équipait 10 % des toitures disponibles, on pourrait couvrir un quart des besoins en électricité du pays.

« *C'est tout à fait réalisable en 30 ans, insiste encore André Joffre. Mais l'avenir est surtout celui de l'autoconsommation. C'est déjà le cas pour une grande partie des particuliers qui se sont*



Le patron du pôle Derbi dénonce les multiples contraintes administratives qui freinent l'implantation des panneaux solaires.

L'INDEPENDANT

mis au solaire. L'électricité produite est dénuée de taxe, il n'y a pas de transport, c'est immédiatement rentable. Et en plus, s'il y a de l'excédent, il est revendu à l'opérateur historique. » Plusieurs projets d'autoconsommation collective sont en cours de réalisation, dont un à la zone d'activité Tecnosud à Perpignan. « On le sait,

poursuit le patron de Derbi, le prix de l'électricité solaire continuera à diminuer et le coût du solaire devrait être presque nul à l'horizon 2050... »

Quel autre type de production peut en dire autant ?

Denis Dupont

Le contexte actuel de hausse du prix des carburants et de la dépendance énergétique remet en lumière une autre solution, l'hydrogène vert, à ne pas confondre avec l'hydrogène gris. Encore un peu de patience avant de remplir votre réservoir avec le produit miracle, le premier véhicule à hydrogène devrait circuler en janvier prochain.

C'est en 2019 que la Région a lancé son plan « Hydrogène vert ». Doté d'un budget 150 millions d'euros, il devrait se poursuivre jusqu'en 2030. « La méthode que nous avons mise en place, assure Agnès Langevine, vice-présidente de la Région Occitanie en charge des dossiers sur le climat, le pacte vert et l'habitat durable, est de mener de front trois axes : la production de cette éner-

Plus rapidement compétitif que prévu

Les projets retenus dans le cadre de Corridor H2 Occitanie ciblent un prix final de l'hydrogène à la pompe de 9€/kg en 2024 et autour de 7€/kg à horizon 2026/2027. À titre indicatif, pour une voiture qui fonctionne à l'hydrogène, 9€/kg correspond approximativement à 1,6€/l diesel. L'hydrogène devient donc plus rapidement que prévu compétitif face à l'augmentation des énergies fossiles. Pour le département une station de distribution est lauréate des appels à projet régionaux, ce sera sur le territoire de Rivesaltes. Le maillage territorial se poursuivra ensuite, plusieurs acteurs ont manifesté leur intérêt pour l'hydrogène dans le département. Le nombre de stations dépendra ensuite de l'offre et de la demande sur le territoire. Encore quelques mois de patience.

gie renouvelable, la distribution et l'usage. Cette approche transversale est nécessaire pour accompagner tous les acteurs. Sur les Pyrénées-Orientales nous travaillons aussi avec Perpignan Méditerranée. Les P.-O. sont un carrefour stratégique sur l'axe nord-sud de l'Europe. Ce qui est sûr, c'est que la situation actuelle donne un coup accélérateur au projet. Car si l'enjeu est la décarbonisation du climat, c'est aussi un enjeu de réduction de notre dépendance énergétique. »

Destiné aux mobilités lourdes, l'hydrogène va concerner le transport routier, camions et autobus, mais aussi les flottes portuaires comme les barges, les flottes aéroportuaires (nacelles, engins au sol) et le transport ferroviaire. « Nous avons commandé des rames fonctionnant à l'hydrogène, poursuit l'élue, elles seront positionnées sur les lignes que nous rouvrons et qui ne sont pas électrifiées. Elles se substitueront aux engins diesel. »

Pour la production, plusieurs sites sont programmés en Occitanie. Le plus proche des Pyrénées-Orientales se situe à Port-La Nouvelle. Les démarches administratives, dont la demande de permis de construire, sont en cours. Le projet devrait être opérationnel d'ici fin 2023. L'usine d'électrolyse industrielle devrait fonctionner avec l'électricité issue du parc éolien en mer et produirait à terme 10 tonnes d'hydrogène quotidiennement. « On parle d'hydrogène vert car l'électrolyse fonctionne grâce à de l'énergie non fossile », indique Agnès Langevine.

Question distribution, elle sera assurée par des conteneurs pressurisés homologués, qui alimenteront les bornes de ravitaillement. La Région a identifié des zones où pourraient s'implanter ces stations, Saint Charles et la zone de l'entrée de l'autoroute à Rivesaltes sont tout naturellement ciblés et devraient être des maillons de ce que l'on appelle le corridor « H2 Occitanie ».

Une borne de ravitaillement

Les Pyrénées-Orientales, terrain miné pour les éoliennes

ENVIRONNEMENT

Dans le département, le développement de l'éolien se heurte à l'opposition d'une partie des habitants et de certains élus des secteurs ciblés, qui craignent entre autres un impact sur les paysages et la biodiversité. Le phénomène a déjà fait passer à la trappe ou renvoyé aux calendes grecques un certain nombre de projets. Comme encore récemment celui de Brouilla. En plein débat présidentiel sur la dépendance énergétique.

Salut temps pour les éoliennes en pays catalan. Face à la multiplication des projets, l'opposition populaire, qui dénonce entre autres des atteintes aux paysages et à la biodiversité, ne faiblit pas. C'est notamment le cas à Passa, où l'autorisation préfectorale accordée au projet de six aérogénérateurs à proximité de la chapelle Saint-Luc – malgré une large majorité d'avis défavorables lors de l'enquête publique – fait actuellement l'objet de plusieurs contentieux devant la justice administrative. En plus de la procédure initiée par l'association Le Vent tourne, onze maires de la communauté de communes des Aspres, dont Passa fait partie, ont également engagé une démarche parallèle. Car dans les Aspres, pour l'heure vierges d'éoliennes, le mouvement de contestation contre l'implantation de telles machines fédère non seulement une partie non négligeable des habitants, mais aussi de plus en plus d'élus. Le 24 février dernier, à Thuir, ceux de la communauté de communes ont ainsi rejeté à la majorité (19 voix contre, 15 pour et une abstention) les modalités de concertation au tour de la modification du

plan local d'urbanisme (PLU) de Brouilla, qui devait permettre l'installation de trois mâts de 140 mètres. Dans le cadre d'un projet global de six aérogénérateurs à cheval entre Brouilla et Banyuls-dels-Aspres porté par les sociétés Engie Green et CaïEnR.

Le projet de Brouilla « abandonné »

« La partie du projet située sur Brouilla ne pourra pas se faire, confirme le maire du village, Pierre Thuariga. Le conseil communautaire avait approuvé la modification du PLU en novembre. Cependant, en s'opposant aux modalités de concertation, il empêche la procédure d'aboutir. La révision globale de notre PLU est toujours à l'étude, mais nous allons supprimer tout ce qui est énergie renouvelable (photovoltaïque, éolicoles, biomasse...), puisque sinon, on aurait de nouveaux un vote négatif. » De son côté, le maire de Banyuls-dels-Aspres, Laurent Bernardy, assure que l'édification des trois éoliennes prévus sur son territoire reste d'actualité. Par ailleurs, selon Le Vent tourne, à la suite de changements de municipalités, les



L'ensemble éolien catalan du Ribéral (35 aérogénérateurs en tout) vu depuis Força réal.

OLIVIER GOTT

projets éoliens de Caixas, Fourques et Maureillas auraient également du plomb dans l'aide. Ils seraient soit « abandonnés », soit « suspendus ». Autres points chauds : de l'autre côté du département, à Prillhuns et Trilla, les deux projets de trois à cinq éoliennes chacun que porte la société Aho Wind sont dans le collimateur des associations Préserveons les Fenouillèdes et El Camp del roure. En parallèle, le ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, a décidé en mai

dernier de doubler la production éolienne sur l'ensemble du territoire national d'ici 2028. « Nous restons opposés à l'éolien, souligne le secrétaire du Vent tourne, Jean-Benoît. Mais si on veut doubler la production dans le département, étant donné qu'il y a des secteurs déjà massacrés, mieux vaut le faire en remplaçant les éoliennes actuelles par des modèles plus performants, qui produisent deux fois plus. Cela permettrait au moins de préserver les zones vierges. » Le Vent tourne réclame ce-

pendant que ces opérations de « repowering » fassent l'objet de concertations sous forme d'enquêtes publiques. « Les nouvelles éoliennes sont plus hautes et pourraient donc engendrer plus de nuisances sonores et d'impacts sur l'environnement », plaident deux autres membres de l'association, Jérôme Biera de Castells et Bernard Paux. Selon eux, en matière d'énergies renouvelables, l'idéal serait toutefois de miser sur l'autoconsommation et les maisons à énergie positive, plutôt que sur la production industrielle.

Arnaud Andreu

L'éolien arrive en mer

Jean Castax la semaine dernière à Narbonne. Un projet d'éoliennes en mer en Méditerranée a été validé. Il devrait être implanté dans une zone située au large entre Laucate et Narbonne. Les pêcheurs sont d'ores et déjà vent debout.

Doublez l'autoconsommation